

# MEDIATHEQUE DE SIGEAN

## CHARTRE UTILISATION INTERNET

La consultation d'Internet s'effectue sous condition du respect du règlement et signature de la présente charte.

La consultation par Wifi est ouverte à tous ; un mot de passe et un identifiant sont fournis à l'accueil en échange de la présentation d'une pièce d'identité. La durée de consultation via la wifi est illimitée.

La consultation d'Internet sur les postes publics est exclusivement réservée aux abonnés. La durée de consultation par abonné sur les postes informatiques est de 1 heure par jour. Le système de réservation est fortement conseillé.

La Médiathèque se réserve le droit d'interrompre immédiatement des connexions et de procéder à l'expulsion de contrevenant et au besoin à la résiliation de son abonnement dans les cas suivants :

- connexion à des sites à caractère pornographique, raciste, xénophobe...
- téléchargements illégaux.

L'utilisation d'Internet par les mineurs se fait sous la responsabilité de leurs parents.

La Médiathèque n'est en aucun cas responsable du contenu des sites Internet visités. Elle ne garantit en aucune manière la confidentialité de tout ce qui peut être consulté. Chaque utilisateur est seul responsable du contenu des informations prélevées sur Internet.

La médiathèque n'assure pas la formation à cette utilisation. Les utilisateurs doivent en connaître les fonctionnalités ou se faire accompagner par des personnes initiées.

Tarif de l'impression noir et blanc : 0.60 €. Pour imprimer s'adresser à l'accueil.

Nom, prénom, signature :

N° carte abonné :

Nom prénom, signature du représentant légal (pour les mineurs) :